



En ce jour de commission d'appel, de nombreux Psychologues de l'éducation nationale, dont des Directeurs de CIO, ont décidé d'adhérer à un mouvement de grève pour protester contre l'article 10 du projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », en cours d'adoption par le Parlement.

Il s'agit de donner une visibilité accrue à cette protestation qui a commencé au printemps, lors de l'annonce par le ministère de la fermeture de tous les CIO et de toutes les délégations régionales de l'ONISEP en France sans aucune concertation avec les organisations syndicales.

En effet, l'article 10 de la loi prévoit la régionalisation de l'information sur les métiers et les formations, entendue souvent par les acteurs régionaux et gouvernementaux comme la seule véritable compétence en orientation. Cet article contient donc en germes la fin du service public d'orientation de l'éducation nationale, la fin d'une information de qualité, neutre et gratuite, et d'un accompagnement équitable des élèves sur l'ensemble du territoire.

La fermeture de tous les CIO -ou d'une grande partie d'entre eux-, ou bien la régionalisation de ces services, changerait profondément la nature et la qualité du travail des Psychologues de l'éducation nationale. Le risque est grand d'instrumentalisation par les régions, afin de valoriser les filières courtes qui alimentent une économie locale en perpétuel changement. Où se trouve le développement des adolescents dans ce projet de société, projet dans lequel leur personnalité et leur émancipation ne semblent pas compter ?

Il est également question que les personnels de CIO volontaires puissent être détachés à la région, dans des expérimentations aux contours encore flous. Qui les remplacera dans les établissements ? Nous n'obtenons pas de réponse, mais alertons les chefs d'établissement et les équipes éducatives à propos de la surcharge de travail que cela pourrait entraîner pour les personnels restant dans l'éducation nationale, et donc le temps moindre passé dans chaque établissement.

L'ensemble du projet gouvernemental pour l'orientation scolaire est porté par la ministre du travail, via cette loi qui, loin de combattre les inégalités et la reproduction sociale, enferme les élèves dans des choix d'orientation plus précoces et un avenir restreint, uniquement centrés autour des impératifs économiques régionaux. Un projet de loi qui fait de l'école un réservoir d'une future main d'oeuvre à pas cher, au lieu de réaffirmer le rôle citoyen et émancipateur de l'école de la République.

En ce jour de commission d'appel, où se décide l'avenir des élèves les plus fragiles, les Psychologues de l'éducation nationale, soutenus par le SNES-FSU, et les parents d'élèves, représentés par la FCPE, s'associent pour réaffirmer leur vision commune d'une école qui accompagne chaque enfant dans son développement, et pour exiger le maintien de tous les CIO et de tous leurs agents dans l'éducation nationale.